



LA GAZETTE



L'ÉDITO DU MAIRE

Parmi les atouts de notre commune, nous avons la chance d'avoir une zone humide riche (espace Jean-Marie Lelong). Depuis plusieurs années, elle fait l'objet d'une convention de gestion avec le conservatoire d'espaces naturels de Champagne Ardenne. Un travail pédagogique avec les élèves de l'école, engagé en 2008/2009 a permis d'imaginer un sentier pédagogique pour découvrir les richesses de la flore et de la faune de ce site.

C'est ce sentier qui sera inauguré le 30 mai prochain, pendant la semaine européenne du développement durable.

Nous vous attendons nombreux, démontrant ainsi votre intérêt pour la préservation de ce lieu.

Cela va dans le sens de nos engagements dans la charte d'entretien des espaces publics, et de la réalisation de diagnostics sur les performances énergétiques de nos équipements.

Notre richesse vient aussi de chacun d'entre nous, de nos échanges et de notre contribution au projet commun. En restant actif pour une ruralité vivante, nous contribuons à relever le nécessaire défi de la transition écologique.

Samedi 30 MAI 2015



Grande journée Nature à la zone humide de Poix-Terron, avec au programme :

randonnée, inauguration du sentier pédagogique, pique-nique, diverses animations et expositions autour de la nature ...



Tous les détails dans le document d'information joint à la Gazette.

QUIZZ

NOUS VOUS PROPOSONS UN PETIT JEU :

Retrouvez où cette photo a été prise (dans Poix-Terron) ?



Réponse dans la prochaine Gazette !

La commune s'embellit avec de nouvelles entrées de village !



Vous les avez sans doute remarquées, les entrées de village ont changé !

Une commission pour l'embellissement et le fleurissement du village s'est réunie et voilà le résultat :

Un large choix de plantes, fleurs et arbustes a été fait pour composer les nouveaux bacs qui vont remplacer les bacs vieillissants qui sont sur la place de la mairie. Nous souhaitons faire de notre commune, un village agréable et coloré !



Jardiner Autrement ...

En octobre dernier, la commune a adhéré à la charte d'entretien des espaces publics. Elle vise à diminuer et à terme supprimer, le recours aux produits phytosanitaires (herbicides, insecticides...).

Parallèlement, nous souhaitons proposer aux jardiniers amateurs de s'engager dans cette voie. Comment, au lieu de combattre les parasites et les maladies une fois qu'ils menacent les cultures, il est possible de créer, à chaque stade de la culture, les conditions qui freinent le développement de ces parasites.

Rendez-vous le 30 mai zone JM Lelong pour en savoir plus.



Ça s'est passé près de chez vous ...

Du 16 au 27 Mars s'est tenue l'exposition « Ernest Singevin et Yves Congar, deux enfants ardennais dans la Grande Guerre » à la médiathèque de Poix-Terron. Cette expo était complétée par la diffusion de petits films mettant en scène Yves Congar à cette époque.

Plusieurs classes de l'école Robert Gobeze s'y sont rendues.

Le lundi 16 Mars, Jacques Lambert l'a inaugurée avec une conférence sur ce même thème.



Samedi 28 Mars, le public avait rendez-vous à la salle de la Vence pour applaudir la troupe « Rethel théâtre ».

Les 120 spectateurs ont pu apprécier la représentation de « Joyeuses Condoléances », une pièce à l'humour grinçant avec ses saynètes qui se passent tour à tour dans un cimetière, une église ou encore des pompes funèbres ...



En collaboration avec Renaud Tessari de l'Office d'Animation des Crêtes, le club de football de Poix-Terron, présidé par Jérôme Jacques a organisé son traditionnel stage de perfectionnement pour 38 jeunes. Au programme : foot et initiation au rugby.



Le 4 avril a eu lieu une soirée d'information sur le cancer avec une conférence proposée à 18h00 à la médiathèque suivie d'un concert à la salle de la Vence.

La conférence était animée par Bernard Ulrich et Bernard Vincent de l'association « C Comme Cancer ». Le thème était la prévention du cancer par une alimentation équilibrée et diversifiée. Une cinquantaine de personnes est venue s'informer et poser des questions à Bernard Ulrich, lui même ancien malade et auteur de différents ouvrages sur le cancer qui vous sont d'ailleurs proposés à la médiathèque de Poix-Terron.

À 20h30, il s'agissait d'un concert en hommage à Thomas, musicien, auteur-compositeur interprète et fondateur du groupe ardennais Néo 109, décédé l'été dernier d'un cancer à l'âge de 35 ans.

Un concert aux allures de mini festival puisqu'une douzaine de groupes venus des Ardennes et du Nord, The Slipping Kangoroos, Sens Unique, A-vox, Platoon Playgroud, Jneb, Muddy Jack, French Connection Music, The Bymz, Soft Parade, Greg Hauser, Néo sans Tom, Méli Mélo, Jojo et son orgue de Barbarie ou encore le conteur Jean-Claude Mahy se sont succédés sur scène pour interpréter avec émotion des morceaux de Néo 109.



A-VOX



THE SLIPING KANGOOROOS



JNEB

Ga va se passer près de chez vous ...

FÊTE DE LA MUSIQUE ET LES FEUX DE LA SAINT-JEAN



VENDREDI 19 JUIN 2015 À PARTIR DE 19H30

À LA SALLE DE LA VENCE (POIX-TERRON)

CETTE ANNÉE, NOUS VOUS PROPOSONS D'ALLIER LA FÊTE DE LA MUSIQUE ET LES FEUX DE LA SAINT-JEAN.

- GÉRALD PINÇON CHANTEUR GUITARISTE
- CELTIC MIST, GROUPE MUSIQUE CELTIQUE
- SENS UNIQUE, GROUPE DE ROCK



ENFIN AMBIANCE GUITARE AU COIN DU FEU AVEC GÉRALD PINÇON ET VINCENT TRONQUOY ...

La traditionnelle fête patronale aura lieu le week-end de la Pentecôte, à savoir du 23 au 25 mai 2015.

Pour les enfants, l'association coup de pouce organise une course au pré Waguet le lundi 25 mai.



L'amicale des sapeurs pompiers de Poix-Terron organise la brocante le **Dimanche 30 août 2015**. Comme l'an dernier, elle propose aux pixiens de réserver leur emplacement le mercredi 10 juin de 19h à 20 h ou le samedi 13 juin de 11h00 à midi à un prix préférentiel de 1 € le mètre (uniquement ces deux jours). Ces inscriptions auront lieu à la caserne.

Découvrez les NAP !

Les nouvelles activités péri-éducatives

**EXPO à la Médiathèque
de Poix-Terron
Du 20 au 27 juin 2015**



Le SIVU Robert GOBEZ (pôle scolaire) vous propose de venir découvrir les travaux et les photos des ateliers réalisés par les enfants inscrits aux NAP (nouvelles activités péri-éducatives).

Cette expo aura lieu du 20 au 27 juin à la médiathèque.



Dans le cadre de la semaine du développement durable et pour compléter notre journée Nature du 30 mai, l'expo « Actions et Développement Durable » vous sera proposée du 2 au 19 juin à la médiathèque. Elle regroupera une exposition sur les « écogestes » et une sélection de livres sur le thème de la Nature.

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN**

Lors d'une réunion à l'Élysée, en présence du Président de la République et de la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a été reconnue Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte. Grâce à cette reconnaissance publique, notre Communauté de Communes va pouvoir développer un programme d'actions locales, avec une première enveloppe de 500 000 €, pour œuvrer à la transition énergétique et ainsi atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020.



A LA RENCONTRE DE ...

Laurence DUMAY

Enseignante à l'école primaire de Poix-Terron

Pixienne depuis 1988, Laurence Dumay est en poste à l'école de Poix-Terron depuis l'année scolaire 1990-1991.

« Au cours de mon périple de maîtresse d'école, j'ai eu la chance de pouvoir proposer à mes élèves l'étude de différents milieux naturels.

Ces projets ont toujours révélé chez l'enfant des compétences et des comportements différents de ceux exprimés en classe.

L'enfant devient acteur dans l'apprentissage de ses savoirs et savoir-faire.

Il apprend d'une part, à mieux connaître son environnement proche et d'autre part, s'implique dans la protection de celui-ci.

Développer un projet sur la connaissance de la Zone humide de Poix-Terron était donc une

évidence.

En 2008-2009, un projet classe d'eau, financé en partie par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a été mis en place. Il a permis à deux classes de l'école d'étudier ce milieu qu'est l'espace naturel Jean-Marie Lelong, riche de sa faune et de sa flore.

Cette étude s'est poursuivie en 2010-2011 en partenariat avec Juliette Chériski Nort, animatrice nature, auteure de livres documentaires et Eric Jarosz, responsable pédagogique de la Maison de la nature de Boult-aux-Bois.

Ces deux années de travail ont été porteuses d'expériences très enrichissantes pour les enfants qui ont géré le tracé du sentier pédagogique et créé un livret de découverte assurant une meilleure connaissance des lieux.

L'inauguration du 30 mai prochain sera pour eux l'occasion de valoriser leur savoir mais aussi leur engagement dans la protection de la Zone humide de Poix-Terron. »



Exemples de
panneaux
réalisés par les
élèves de CP/
CE1 de Mme
Dumay et de CM2
de Mme Dusch





La mairie s'est dotée d'un nouveau véhicule ! Il a gracieusement été estampillé avec le blason de Poix-Terron par l'entreprise pixienne KELLER. Merci à eux !

L'équipe d'employés municipaux est à nouveau au complet avec le recrutement d'Adrien Chevalier qui remplace depuis le 1er avril Mr Tessari parti en retraite.



La caserne des pompiers a subi quelques travaux de rénovation ces derniers mois. Après avoir agrandi la surface des locaux, construit des sanitaires et une salle de réunion, refait entièrement plomberie et électricité, les garages ont eux aussi subi un lifting. Les 60 pompiers peuvent désormais profiter de leur poste de secours flambant neuf. Il répond également aux normes d'accessibilité aux handicapés.





Des travaux d'aménagement aux abords de l'école ont été réalisés facilitant ainsi l'accès aux cars scolaires ainsi qu'aux mamans avec poussette, un trottoir remplace désormais le terre-plein en herbe qui existait.



Deux radars pédagogiques ont été installés à Terron-les-Poix dans le but d'y améliorer la sécurité.



DEPISTAGE DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE

DIABÉTIQUES
PROTÉGEZ VOS **YEUX**

Dépistage-réseau
des Services
de soins de 75 ans
Au 033 3 26 62 88 85
un ophtalmologue
est nécessaire.

Dépistage de
la rétinopathie
diabétique

15 minutes
suffisent !
Indolore, gratuit
et près de
chez vous!

Un examen
du fond d'œil
CHACQUE ANNÉE
est le seul moyen
d'éviter les
complications
liées au diabète.

Informations, planning
et rendez-vous, contactez
le centre de dépistage au
03 26 62 88 85

Réseau de Santé
ADSCA & CARIDIAB

ASPTERRON

Il est préconisé aux patients diabétiques de faire un examen annuel du fond de l'oeil.

En Champagne-Ardenne, le nombre d'ophtalmologistes diminue alors que le nombre de patients diabétiques s'accroît.

Pour pallier cette difficulté et faciliter l'accès aux diabétiques de moins de 70 ans à un fond de l'oeil, le réseau CARÉDIAB organise un dépistage de la rétinopathie diabétique dans notre commune le **1er octobre prochain à la médiathèque de Poix-Terron.**

Il s'agit d'un test rapide (environ 15 minutes), indolore et gratuit !

Il vous faut pour bénéficier de ce dépistage prendre rendez-vous en appelant le Docteur Louviau (03.24.35.60.34).

INFOS PRATIQUES

Horaires de Mairie

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h-12h00 / 14h - 18h30

Mercredi : 10h00 - 12h00
(sauf 1er du mois)

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

Horaires de déchèterie

Lundi et vendredi après-midi : de 14h00 à 18h00

Mardi matin : de 9h00 à 12h00

Mercredi et samedi toute la journée : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermeture à 18h30 du 21/03 au 20/09.

Horaires de médiathèque

Le mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h,

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h,

Et le samedi de 9h à 12h.

ÉTAT CIVIL

Audrey ROSINI, née le 28/04/2015 à Charleville-Mézières.

Bienvenue à la nouvelle petite pixienne !

Mr Claude COELHO DA SILVA, décédé le 02/03/2015 à Charleville-Mézières.

Mr Roger PETITFILS, décédé le 09/03/2015 à Villers-Semeuse.

Mr Guy GERVAISE, décédé le 16/04/2015 à Charleville-Mézières.

Nos très sincères condoléances à leurs proches.

Abandon d'ordures et autres objets sur la voie publique

Le préfet nous a récemment fait parvenir un nouveau décret sur l'abandon d'ordures et autres objets sur les espaces publics qu'il nous demande de diffuser auprès de nos concitoyens. Afin de préserver la qualité visuelle de nos espaces et par mesure de sécurité et de salubrité publique, le décret porte notamment sur l'amende encourue qui passe de 150 à 450€ en cas de dépôts d'ordures, déchets, matériaux en dehors des lieux réservés à cet effet. Ce décret est à votre disposition en mairie.

Rédacteur en chef : Jean-Marie Oudart

Rédaction : Séverine Benbournane, Sabrina Copit, Pascal Delange, Francis Gervaise, Anthony Gillet, Stéphanie Gobin, Françoise Gutknecht, Catherine Martin, Joanne Lhotelain, Jean-Claude Monchy.